

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti **Assemblée Générale du 12 avril 2014**

Rapport moral *par Thierry Raoux, président*

Il y a un an, nous regrettions de ne pas avoir pu nous déplacer à Gentillote depuis l'assemblée générale précédente. Cette situation ne s'est heureusement pas reproduite cette année : notre séjour durant les deux dernières semaines de novembre 2013 nous a permis de faire le plein d'informations et d'échanges, et d'approfondir notre connaissance de l'ASPAG, de ses projets et de ses acteurs.

Nous avons eu la confirmation de l'effet d'entraînement produit par l'ensemble des projets réalisés par l'ASPAG depuis sept ans : nous avons assisté à plusieurs réunions (réunions de l'ASPAG, mais aussi des parents d'élèves de l'école) où les participants n'hésitaient pas à prendre la parole. Nous avons souvent vu des habitants venir sur le site de l'école donner un coup de main, soit spontanément, soit à l'appel de responsables de l'ASPAG. Du coup il n'est pas étonnant que de nouvelles idées d'actions émergent régulièrement, et que la communauté parvienne à réagir rapidement lorsque des difficultés surgissent.

La contrepartie de ce dynamisme, c'est une certaine difficulté à garder le cap des projets en cours. L'apport de nouveaux participants conduit à des évolutions, qui viennent parfois remettre en cause le détail des projets construits avec les différents partenaires en France. Il faut alors reprendre la discussion pour concilier les engagements vis à vis de ces partenaires et notre attachement à répondre aux besoins exprimés par les habitants de Gentillote. C'est parfois assez lourd, mais c'est essentiel compte-tenu des principes qui nous animent.

Cette situation est bien illustrée par le devenir du projet de jardin pédagogique. Alors que le partenariat avec la fédération de la Marne du Secours Populaire Français avait été concrétisé au printemps dernier par la signature d'une convention avec l'ASPAG, une sécheresse persistante jointe à une panne de la pompe de l'exploitation de Franky Examond a conduit ce dernier à chercher du travail à l'étranger. L'ASPAG a trouvé une solution au problème en déplaçant l'installation du jardin près du puits de l'école et en s'appuyant sur l'arrivée d'un nouvel animateur. Mais la physionomie du projet s'en est trouvée sensiblement modifiée.

Les autres projets envisagés lors de notre dernière assemblée générale ont eux aussi évolué à leur façon.

La construction de la sixième salle, qui avait été mise en veille en attendant la fin du chantier de la salle communautaire et du puits, a pu reprendre. L'ASPAG a pris l'initiative de construire simultanément une septième salle. En effet elle a pu bénéficier ainsi de l'opportunité de conditions commerciales offertes par un des principaux fournisseurs de matériaux. Pour cette construction, nous avons obtenu une subvention de 2500 € de la Région Champagne Ardenne.

Le fonctionnement de l'école repose toujours en grande partie sur la subvention des *Papiers de l'Espoir*. Une nouvelle initiative est apparue cette année : la mise en place de cours de danses, organisés pour tous les élèves de l'école, et financés par Jean Marc Henry sur ses propres deniers.

La cantine a pu fonctionner malgré quelques interruptions dues à des difficultés de financement. Ces interruptions ont été réduites grâce à des apports supplémentaires des *Papiers de l'Espoir*. Et désormais les premières récoltes du jardin communautaire ont commencé à fournir des aliments : c'est une avancée, modeste mais réelle, vers une plus grande autonomie de cette activité.

Le bilan de l'activité de revente de graines est mitigé : du strict point de vue financier elle n'a pas rapporté de bénéfice, le maïs ayant finalement été revendu au cours d'achat. Mais l'expérience acquise permettra de renouveler l'opération. L'ASPAG est en train de créer une coopérative pour donner un statut officiel à cette activité économique.

Nous avons pu constater de façon plus concrète lors de ce séjour l'investissement personnel de Jean Marc Henry, y compris par le soutien financier qu'il apporte à certaines actions. Il a par exemple acheté un terrain attenant à l'école et l'a mis à la disposition de l'ASPAG pour le jardin pédagogique. Comme mentionné plus haut, c'est lui qui rémunère le professeur de danse (le but de cette activité est à la fois d'enrichir le contenu des spectacles préparés par les élèves pour la fête de l'école, et de développer chez ceux-ci l'assurance que procure l'expression corporelle). Il prend également en charge, avec son épouse, les frais scolaires d'au moins deux jeunes filles des environs. Nous avons décidé de le soulager sur ce dernier point en recherchant des personnes susceptibles de parrainer ces deux jeunes. Ce projet est en bonne voie, mais notre but n'est pas de le développer au-delà de cet objectif.

Enfin, comme les fois précédentes, notre séjour a permis de mettre à jour les transmissions d'éléments comptables. Cet aspect reste toujours compliqué et c'est un des points pour lesquels les déplacements à Gentillote sont essentiels. Nous ne sommes toujours pas parvenus à réaliser ces échanges à l'aide d'autres interlocuteurs de l'ASPAG. Et il faut reconnaître que la mise en place de transmission d'informations par l'intermédiaire de l'une des enseignantes de l'école n'a pas atteint le degré d'efficacité espéré.

En ce qui concerne la vie rémoise de *Solèy Leve*, et sans entrer dans les détails développés dans le rapport d'activités, nous pouvons être satisfaits :

- de la poursuite des actions habituelles de sensibilisation (marchés de Noël, forum des associations, randonnées...),
- des bonnes relations entretenues avec le Secours Populaire (les textes que nous avons demandés aux élèves de 4e AF, et que leur professeur a fait présenter sous forme de lettres, devraient pouvoir servir de support à un travail avec les clubs « copains du monde »)
- du succès de notre demande de subvention à la Région Champagne-Ardenne.

Terminons par la présentation des projets pour l'année 2014.

A Gentillote :

Il n'y a pas de construction de salle de classe à prévoir en 2014, mais nous devons accompagner l'ASPAG dans la poursuite de ses divers projets :

- la gestion de l'école et son développement (les ressources financières sont toujours tributaires de l'aide extérieure, en particulier celle des *Papiers de l'Espoir*, et cela impose par exemple de résister à la pression des demandes d'inscription de nouveaux élèves...),
- la recherche de ressources propres pour assurer la cantine (les productions du jardin collectif et du jardin pédagogique ont commencé à alléger les charges, mais il faut envisager une nouvelle location de terrain),
- le développement des autres activités liées à l'agriculture (si l'ASPAG maîtrise bien son projet de coopérative agricole, nous aurons probablement un rôle à jouer pour l'aider à maintenir le cap fixé pour le jardin pédagogique, après les perturbations de son organisation décrites plus haut).

A Reims, nous poursuivons :

- les manifestations publiques (marchés, rencontres associatives...),
- les activités conviviales (randonnée à la fin juin,...)
- les relations avec les institutions et associations,
- l'information des adhérents et sympathisants (bulletins et site web).

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti Assemblée Générale du 12 avril 2014

Rapport d'activités *par Lisette Jager, secrétaire*

Ce rapport présente les activités de Soley Leve entre mars 2013 et mars 2014

Jean-Marc Henry, (fondateur de l'ASPAG) a séjourné en France entre le 6 avril 2013 et le 12 mai 2013. Il a participé à l'assemblée générale de Soley Leve le 13 avril et a fait une présentation sur la situation en Haïti et particulièrement à Gentillote. Un autre participant exceptionnel à l'assemblée générale a été Jacques Mercier, du Secours Populaire Français. Soley Leve a servi d'intermédiaire entre le SPF et l'ASPAG, qui ont signé une convention pour la mise en place d'un jardin pédagogique à Gentillote.

La convention 2013-2016 entre l'ASPAG et Solèy Leve a été signée le 11 mai par Jean Marc Henry et Thierry Raoux.

Nous étions de nouveau à la brocante de Champguyon le 23 juin. Comme aux ventes qui ont eu lieu après, nous avons présenté des produits d'artisanat haïtien (fers de toutes taille, monochromes ou colorés, statues, bijoux, mobiles, masques ...) ainsi que des objets faits à Reims par les membres de l'association (livres de contes, grand jeux de « lido » présentés dans un sac en tissu). Le bilan est de 145 €.

Peu après, le 30 juin, c'était la randonnée dans la montagne de Reims, autour du village de Chamery. Les parcours enfant et adulte ont attiré 41 personnes, les habitués et de nouveaux participants ainsi que d'autres que nous avons perdus de vue. Nous avons aussi vendu quelques objets dans la coopérative de Chamery, que des membres de la coopérative sympathisants nous avaient ouverte. Tout ceci a rapporté 232 €.

Nous avons sollicité en juillet plusieurs clubs et magasins de sport, salles de gymnastique, pour contribuer à financer le tournoi de football organisé cet été à Gentillote. Nous avons reçu un chèque de 40 € d' Arena Soccer.

Nous avons aussi déposé en juillet un dossier auprès de la région pour assurer une partie du financement de la sixième classe. Nous avons renoncé à le faire un an avant, préférant attendre que la grande salle soit complètement finie. Ce dossier a été accepté en octobre et la région nous accorde 2500€. Les travaux ont commencé.

Nous avons participé pour la quatrième fois au forum des associations les 12 et 13 octobre. Nous avons reçu quelques visiteurs mais nous nous sommes sentis un peu éloignés des endroits les plus passants du forum. Nous avons cependant fait quelques rencontres, des ventes (248 €) et parlé de Gentillote.

Thierry Raoux a participé à la réunion organisée par le SPF pour rencontrer les associations partenaires le 9 novembre. Le partenariat lie le SPF et l'ASPAG mais nous continuons à faire l'intermédiaire entre les deux associations (en donnant les nouvelles courantes) et à avancer les sommes que l'ASPAG consacre au jardin pédagogique.

Isabelle Corlay a créé en novembre un blog proposant des objets d'artisanat à la vente. Il fonctionne pour l'instant par le bouche à oreille mais elle avait déjà vendu pour 74 € en décembre.

Cette année, deux membres se sont rendus en Haïti, le dernier voyage remontant à janvier 2012. Elisabeth Bahuaud et Thierry Raoux étaient à Gentillote entre le 14 novembre et le 29 novembre 2013. Ils ont constaté l'avancement des travaux, vu les différentes classes, les deux jardins (communautaire et pédagogique). Ils ont apporté du matériel (35 sacs pour les écoliers) et rapporté de l'artisanat, des justificatifs comptables nécessaires pour la région et le SPF, de nombreuses photos. Ils ont pu, mieux que par courrier, se rendre compte de la situation : la sécheresse qui a bouleversé les plans, les réorganisations consécutives, la gestion de l'école et des activités extra-scolaires, les travaux agricoles ...

Le bilan de ce voyage a été fait par Elisabeth dans un compte rendu diffusé parmi les membres du bureau. Il a déjà servi de base à un bulletin (le numéro 11, décembre 2013) mais la matière est loin d'être épuisée. Ce bulletin a été envoyé par courrier électronique ou courrier papier à tous nos adhérents, sympathisants, donateurs.

Le marché de Noël de Tinquieux ne pouvait cette année accueillir tous les participants habituels. Nous avons tenu un stand à celui de Fismes le samedi 7 décembre. Nous y avons aussi trouvé une ambiance sympathique et une bonne organisation (grilles, emplacements). Nous avons fait, cette année, un calendrier sur le thème de l'art et de l'artisanat haïtien (fers, statues, tableaux ...). Ce marché a rapporté 123€.

Peu après, Thierry a organisé une vente à destination des collègues de la faculté des sciences, il a reçu 389€, tant en ventes qu'en dons.

Nous avons pris rendez-vous avec Mr Mercier le 24 janvier pour apporter les justificatifs du jardin pédagogique et plus généralement donner des nouvelles de l'avancement des travaux. La sécheresse a obligé à trouver une nouvelle personne pour se charger du jardin (après le départ de Franky) et le SPF comprend qu'il lui faut un temps d'adaptation pour se conformer au projet initial.

Deux membres assistent à l'assemblée générale des Papiers de l'Espoir le 25 février 2014.

En mars, le site a été complètement remis à jour.

Le 15 mars, la compagnie de théâtre amateur « les aïrelles », qui consacre chaque année la recette d'une pièce à une association, a décidé d'en faire bénéficier Solèy Leve. Nous avons assisté à la représentation et distribué le dernier bulletin d'information.

Mentionnons enfin les activités régulières, étalées sur l'année. Le bureau se réunit une fois par mois (sauf en juin et juillet) pour faire le point sur les finances, échanger les nouvelles de Gentillote et organiser les activités de l'association, nous avons fait un bon nombre de « Lidos » et certains membres sont en contact très souvent avec Jean-Marc.

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti
Assemblée Générale du 12 avril 2014

Rapport financier

par Elisabeth Bahuaud, trésorière et Carole Royer, trésorière adjointe

Bilan 2013			
Charges		Produits	
Report	0,00	Report	10 342,02
Fourniture & Papeterie	58,66	Vente de produits finis Livres, cartes, artisanat, lidos, ...	2 318,49
Frais postaux et frais de télécommunications	167,46	Événements Jeu Case Gagnante, randonnée	191,00
Achats Artisanat, organisation randonnée	198,81	Cotisations	330,00
Subventions versées ASPAG	23 800,00	Dons	4 272,19
Assurance	104,97	Subventions Papiers de l'Espoir, Région Champagne Ardenne	11 000,00
Cotisations Papiers de l'Espoir, MVA	20,00	Interêts Compte livret	91,69
Services bancaires Frais bancaires, frais Paypal	38,02		
Déplacements, missions et réceptions Voyage Haïti	796,94		
Total	25 184,86	Total	28 545,39
3 360,53			